

LES
RENDEZ-VOUS
DE LA
RÉDACTION

LUNDI
POLITIQUE

« Mars 2017 a largement anticipé le phénomène des gilets jaunes »

Antoine Karam, sénateur de Guyane, vice-président de la commission de la culture, de l'éducation et la communication, est le premier invité Lundi politique de l'année. Il dresse le bilan de son mandat, revient sur la grève à l'hôpital de Kourou et explique pourquoi la manifestation des gilets jaunes ne prend pas en Guyane.

Dressez-nous le bilan de votre mandat de sénateur ?

Rendre compte de mon engagement politique, de mes actions sur le terrain ainsi que de mon travail législatif, c'est non seulement un droit pour nos concitoyens mais aussi mon devoir. J'ai présenté, il y a plus d'un an, mon bilan à mi-mandat et les défis qui seraient les miens jusqu'en 2020. En continuant de m'impliquer sur toutes les questions qui touchent la Guyane, j'ai décidé de changer de commission afin de recentrer mon travail législatif sur tous les sujets relatifs à l'éducation et l'enseignement supérieur. Aussi, après avoir participé à la mise en œuvre de la plateforme Parcoursup qui a organisé le passage à l'université de nos bacheliers, je me pencherai ce mois-ci sur le projet de loi porté par Jean-Michel Blanquer qui acte l'abaissement à trois ans de l'instruction obligatoire ; un défi considérable pour le territoire de la Guyane. La jeunesse est le plus bel atout de ce pays, il nous faut le valoriser avec un système éducatif et une formation à la hauteur de nos enjeux et réalités.

Comment expliquez-vous que le phénomène des gilets jaunes n'ait pas pris en Guyane ?

En mars-avril 2017, la Guyane a connu son propre mouvement social ; une mobilisation d'une ampleur historique qui s'est déroulée avec une grande détermination mais sans aucune violence. En scandant tous en cœur « La fusée décolle mais la Guyane reste au sol », les Guyanais ont voulu faire savoir à l'État mais aussi à toute la France, qu'il ne peut y avoir sur un même territoire, opulence et puissance d'un côté et sentiment d'abandon et de soumission de l'autre. À cet égard, on peut légitimement penser que notre mouvement a largement anticipé le phénomène des gilets jaunes sur lequel beaucoup de choses ont d'ailleurs été dites, sur le fond comme sur la forme. Je crois néanmoins que ces femmes et ces hommes ne veulent juste pas couler et l'expriment sans détour. Ils ont dépassé le stade de la compréhension et de l'empathie, ils crient leur exaspération et exigent du changement face à un quotidien toujours plus difficile année après année.

Quelles sont les nouvelles réformes du gouvernement qui vous paraissent négatives pour la Guyane ?

L'examen au Parlement des dispositions budgétaires proposées par le gouvernement pour les Outre-mer a été particulièrement agité. Au Sénat, nous avons, avec le soutien des socioprofessionnels, exprimé fortement notre désaccord sur la réforme des aides économiques pour les entreprises. Nous avons obtenu un certain nombre d'avan-



Pour le sénateur Karam, le mouvement guyanais de mars-avril 2017 a anticipé celui des gilets jaunes aujourd'hui / photo d'archives

cées mais la vigilance reste de mise car aucune entreprise ne devra se retrouver perdante, nous ferons le point en cours d'année. De même, j'avais exprimé certaines réticences sur la réforme de l'abattement fiscal, il faudra veiller là aussi à ce que les bénéfices reviennent équitablement à la Guyane à travers le fond exceptionnel d'investissement prévu. Je reste donc vigilant tout en restant résolument dans une dynamique de travail, de dialogue et d'écoute avec le gouvernement. J'exerce tout simplement ma fonction de contrôle de l'action gouvernementale et lorsqu'une mesure ne me convient pas, je le dis ouvertement. C'est mon rôle de parlementaire.

L'année commence avec le conflit de l'hôpital de Kourou, les agents pourront-ils sortir gagnant de ce face-à-face avec la direction ?

Je travaille avec les grévistes depuis fin décembre et j'échange régulièrement avec eux. C'est suite à un mouvement social historique et pour répondre à une situation d'urgence que le gouvernement a opéré la transformation exceptionnelle du CMCK en un établissement hospitalier public. À ce titre, je considère que les modalités de création du centre hospitalier de Kourou, en particulier en ce qui concerne l'intégration des personnels administratifs et soignants, ne sauraient être négociées selon un cadre trop contraignant. En effet, le même impératif de continuité de l'activité hospitalière qui a commandé cette transformation impose à mon sens un traitement exceptionnel des ressources humaines à travers la reconstitution des carrières des agents ainsi qu'une prise intégrale de leur ancienneté. C'est en ce sens que nous avons écrit au gouverne-

ment et restons dans l'attente d'une réponse.

Avez-vous des nouvelles de la commission ad hoc concernant la rédaction d'un projet de loi pour la Guyane ? Pensez-vous que c'est cette question qui intéresse les Guyanais ?

Un processus est désormais engagé, il nous faut le respecter et s'y engager. Je ne doute pas que les instances se mettent rapidement en place. Je reste d'ailleurs à leur entière disposition. Plus largement, je crois que la question d'une autonomie accrue intéresse tous les Guyanais qui ont marché le 28 mars 2017. Le temps d'évoquer un statut à la carte viendra, j'en suis certain. Pour l'heure, continuons de travailler sur la base de la résolution adoptée par le Congrès.

Le problème des mules prend encore plus d'ampleur en Guyane, le nombre de kilos de cocaïne transportés a triplé, les jeunes sont touchés. Comment peut-on sortir de ce fléau ?

Je travaille en étroite relation avec les collectifs et les services de l'État sur cette question. En septembre dernier, j'ai insisté auprès de la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, sur l'ampleur du phénomène et surtout sur l'urgence de le traiter efficacement. À l'heure actuelle, la stratégie des trafiquants est de saturer les vols et les services douaniers pour faire transiter un maximum de stupéfiants jusqu'à Paris. On ne peut pas continuer ainsi ! C'est la raison pour laquelle j'ai récemment proposé au Premier ministre une mission sur le sujet. Il est à mon sens essentiel que le Parlement étudie la question et prenne position : dresser le bilan sur ce trafic international, proposer des mesures de lutte et de prévention mais aussi s'intéresser au parcours judiciaire des mules incarcérées et travailler à leur réinsertion. Nos jeunes sont les premières victimes de ce trafic. Nous ne pouvons pas nous résoudre à voir nombre de nos enfants briser leur vie de la sorte, notre devoir est de les protéger.

Vous êtes un passionné de sport et de football en particulier, regrettez-vous le manque de Guyanais en équipe de France ?

Je n'ai pas de regret à avoir. L'Équipe de France a ses exigences et a déjà compté dans ses rangs d'immenses champions guyanais. Je ne doute pas qu'il y en aura d'autres, d'autant que la Guyane dispose déjà d'un vivier extrêmement prometteur avec Mike Maignan, Odsone Edouard, Jean-Clair Todibo ou encore Jeff Reine-Adélaïde. Peut-être auront-ils un jour la chance eux aussi de porter le maillot tricolore. C'est tout le mal que je leur souhaite.

Propos recueillis par Bernard DORDONNE ■